

Compte Rendu Commission des Finances

Mercredi 23 Mars 2022

Présents : Mmes Stéphanie SGIAROVELLO, Marie-Blanche DUPONT, Maryse GYBELS, Mrs Kevin GENGOUX, Jean Claude PIRET, Manuel COLOMINA.

Excusée : Mme NOVELLO Catherine

Les membres de la commission procèdent à l'examen des différents points de l'ordre du jour.

1/ Prix de l'eau

Considérant les résultats de l'exercice 2021 sur le budget de l'assainissement et les recettes propres qui ne couvrent pas en totalité les dépenses propres, Mme SGIAROVELLO propose d'augmenter le prix sur la collecte et traitement des eaux usées de 0,15 €/m³, soit un prix de 2,15 €/m³.

Concernant la surtaxe d'eau potable, il est demandé de garder les mêmes tarifs soit 0,200 €/m³ et 9,03 € pour l'abonnement.

Avis favorable de la Commission Finances.

2/ Budget Eau potable

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du budget de l'eau qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

RESULTAT

Excédent de Fonctionnement :

70 747,03 €

en 002

Excédent d'Investissement :

57 906,84 €

en 001

Mme DEHOUX présente ensuite le budget 2022.

Avis favorable de la Commission Finances.

3/ Budget Assainissement

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du budget de l'Assainissement qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

Excédent de Fonctionnement :

- €

en 002

Excédent de Fonctionnement capitalisé :

313 130,83 €

au 1068

Déficit d'Investissement :

- 335 507,39 €

en 001

Mme DEHOUX présente ensuite le budget Assainissement 2022. Celui-ci présente quelques modifications par rapport aux documents distribués. Celui-ci sera rectifié et ce nouveau budget sera transmis sur table aux élus.

Avis favorable de la commission des finances.

4/ Budget Lotissement Les Triots

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du budget du Lotissement Les Triots qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

<u>Excédent de fonctionnement</u>	182 209,90 €
<u>Déficit d'investissement :</u>	- 173 844,84 € reste en 001

Mme DEHOUX présente ensuite le budget 2022. Une parcelle est encore à vendre. Si elle est vendue cette année, le budget sera clôturé.

Avis favorable de la commission des finances.

5/ Budget Lotissement Mesprés

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du budget du Lotissement Mesprés qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

<u>Excédent de Fonctionnement :</u>	35 005,31 €
<u>Déficit d'investissement :</u>	35 005,31 €

Mme DEHOUX présente ensuite le budget 2022. Le Budget sera clôturé cette année.

Avis favorable de la commission des finances.

6/ Budget des Pompes Funèbres

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du budget des Pompes Funèbres qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

<u>Excédent de Fonctionnement :</u>	29 687,39 € reste en 002
--	---------------------------------

Mme DEHOUX présente ensuite le budget 2022.

Avis favorable de la commission des finances.

7/ Budget Général

Mme SGIAROVELLO présente le Compte Administratif du Budget Général qui est conforme au Compte de Gestion.

L'affectation du résultat est présentée.

Excédent de Fonctionnement	1 297 532,38 €
Total déficit d'investissement	-654 067,08 € Au 1068 (BP)
Excédent Global	643 465,30 € Reste en 002

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : Comme prévu dans le DOB, les taux d'imposition seront maintenus en 2022.

PARTICIPATIONS VERS LES BUDGETS ANNEXES : Pour équilibrer le budget CCAS, une subvention d'équilibre versée par le budget principal de 50 952 € est nécessaire.

Afin de régulariser et finaliser les écritures du Lotissement Mesprés (travaux terminés et parcelles vendues), il convient cette année de prévoir une dépense de fonctionnement (chapitre 042) de 271 170,37 € et une recette d'investissement (chapitre 041) du même montant.

Afin de régulariser et finaliser les écritures du Lotissement Les Triots (travaux terminés et reste 1 parcelle à vendre), il convient cette année de prévoir une dépense de fonctionnement (chapitre 042) de 174 200,62 € et une recette d'investissement (chapitre 041) de 200 564,80 €.

Mme DEHOUX présente ensuite le budget 2022. Il a été établi par rapport aux Orientations Budgétaires et aux informations récemment communiquées par l'Etat.

Se pose la question du projet de rénovation de l'ancienne Mairie. Les financements attendus en DETR ont été communiqués ce jour : il n'y aura pas de financement DETR sur ce projet. Le reste à charge pour la Ville diffère. Il est prévu de rencontrer l'architecte et de réétudier le projet en fonction, toujours des contraintes ABF et énergétiques. La question sera étudiée en Commission Travaux le 24 Mars.

Avis favorable de la commission des finances.

8/ Matériel à sortir de l'inventaire municipal

Mme SGIAROVELLO explique qu'il convient de sortir de l'actif les biens désignés ci-dessous, réformés ou détruits, et totalement amortis.

- N° inventaire : 2006-00078 – Ordinateur – Valeur Nette Comptable : 704 €
- N° inventaire : 2008-00025 – Ordinateur – Valeur Nette Comptable : 837,22 €
- N° inventaire : 2012-00044 – Ordinateur – Valeur Nette Comptable : 982,81 €
- N° inventaire : 2008-00054 – Imprimante – Valeur Nette Comptable : 190 €

Avis favorable de la commission des finances.

9/ Acceptation devis Maîtrise d'œuvre – mission étude amélioration du système d'assainissement

Mme SGIAROVELLO explique que la Ville est équipée depuis 2012 d'une Station d'Epuration (STEP) de type disques biologiques à Braux et d'une STEP de type filtres plantés de roseaux à Château Regnault.

Pour information, les effluents du quartier de Levrezy ne sont pas traités à ce jour. En 2017, la Commune a engagé une étude préalable visant à définir un programme de travaux en vue de traiter les effluents de Levrezy.

La Ville a, alors, demandé au BUREAU D'ETUDES DUMAY de chiffrer une « mission d'étude préalable et d'assistance à maîtrise d'ouvrage partielle pour la définition d'un programme de travaux en vue de l'amélioration du système d'assainissement collectif de la Commune et le traitement des effluents de Levrezy ».

Celle-ci s'élève à 34 575 € HT soit 41 490 € TTC.

Mme SGIAROVELLO propose d'accepter cette étude pour un montant de 34 575 € H.T.

Avis favorable de la commission des finances.

10/ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau

Suite au point 9 ci-dessus, Mme SGIAROVELLO propose de demander auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse une subvention aussi élevée que possible pour la réalisation de cette étude. Pour information, cette subvention peut atteindre 80 %.

Avis favorable de la commission des finances.

11/ Résultat de la consultation « application de répulsif parcelles 66 et 67

Suivant la proposition du programme de travaux forestiers 2022, la Ville a accepté de réaliser divers travaux d'entretiens sur une plantation forestière, parcelles 66-67. Ces travaux sont subventionnables.

C'est pourquoi, une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises. Seules deux ont répondu par l'envoi d'une offre. La troisième a répondu que leur planning, pour les périodes demandées, ne leur permet pas de prendre de travaux supplémentaires.

- Offre ONF - montant de travaux de 23 766 € H.T.
- ABMS - montant de travaux de 18 345,58 € H.T.

Mme SGIAROVELLO propose de retenir le devis de l'ABMS et de consulter sur les prix des piquets bambous.

Avis favorable de la commission des finances.



Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Kevin GENGOUX